



Récupérer un chèque d'acompte sur travaux non réalisés

Par **phil94**, le **18/02/2008** à **23:51**

Bonsoir,

Je souhaiterais connaître la démarche la plus efficace pour récupérer un chèque d'avance de 40% du montant total hors taxes des travaux de 620 euros versés à un artisan couvreur qui m'a indiqué entre temps en décembre 2007 ne plus être en mesure de réaliser lesdits travaux.

Je lui ai adressé un recommandé en janvier 2008 qui a été réceptionné le 04/02/2008 lui donnant le choix entre la réalisation rapide des travaux ou la restitution du chèque : il m'a indiqué par téléphone qu'il me retournerait le chèque qu'il a d'ailleurs encaissé après coup sans depuis exécuter son engagement.

Que dois-je faire pour l'y contraindre tant qu'il est temps ?